Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260924-CC_2026_09_148-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_09_148

Objet : Opération de reboisement "Les bons plants" - Règlement

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle Pierre Jakez Hélias, Place Corentin Hénaff, 29710 POULDREUZIC sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BUREL Michèle, CARIOU Jacques, DURAND Dorothée, GENTRIC Alexis, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, KERSAUDY Maria, KERSUAL Joëlle, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Magali, LE LOC'H Christophe, OLIVIER Martine, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TRUCHETET Jean-Armand, ZILLER Fanny.

Représentés : BERRIVIN Annie (pouvoir à PLOUHINEC Lucien), BEST Célia (pouvoir à TRUCHETET Jean-Armand), BOURDON Fabien (pouvoir à GUENOLE Claudie), CANEVET Michel (pouvoir à OLIVIER Martine), FLOCHLAY Loic (pouvoir à PORS Olivier), QUERE Micheline (pouvoir à HUET Jean Baptiste), RAPHALEN Michel (pouvoir à KERSUAL Joëlle), VIVIEN Nelly (pouvoir à RONARC'H Philippe)

Absent excusé : LE GAC Morvan

Absents : GENTRIC Guénolé, LAGADEC Patrice

Secrétaire de séance : BUREL Michèle

Date de convocation et de publication : 17 septembre 2026

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 32
Votants : 32
- dont « pour » : 32
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

****

Olivier PORS, Vice-Président délégué, rappelle au Conseil Communautaire que lancée en 1987 à la suite d'un ouragan ayant détruit près d'un quart de la forêt bretonne, l'opération « Les bons plants », portée par la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB), permet aux habitants d'acquérir des végétaux à tarifs préférentiels, tout en contribuant à la préservation de la biodiversité et de l'environnement.

Afin d'encadrer les modalités de cette opération, il est proposé d'approuver le règlement ***joint en annexe.***

Considérant que l'opération proposée par la CCHPB vise à reconstituer des haies favorables à la biodiversité sur le territoire tout en permettant aux habitants de bénéficier de tarifs avantageux,

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260924-CC_2026_09_148-DE

Sur proposition de Olivier PORS,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **Approuve** les termes du règlement de l'opération « les bons plants » annexé à la présente délibération
- **Autorise** le Président à signer le règlement de l'opération « Les bons plants » proposée chaque année aux habitants du territoire ainsi que tout document s'y rapportant.

La secrétaire de séance,
Michèle BUREL

Le Président
Philippe RONARC'H